



## DÉMOCRATIE ET JUSTICE À L'ÉCOLE GRÂCE AU MUSÉE BELvue

Le Musée BELvue retrace les événements marquants de l'histoire de Belgique en plongeant le visiteur dans des ambiances d'époque grâce à la musique, des documents historiques, des extraits de films et divers objets.

Mais le musée ne s'arrête pas là : il propose aussi aux classes de la 5<sup>e</sup> primaire à la fin du secondaire des animations d'une journée sur la démocratie et la justice, qui ont pour but de sensibiliser les jeunes à la politique et aux défis de la démocratie.

L'animation « *Demo-média* » propose, par exemple, aux jeunes du 3<sup>e</sup> degré du secondaire d'évaluer la fiabilité des sources, de décoder les messages médiatiques et d'analyser les évolutions de notre démocratie ; « *Democracy Europe* » consiste en un jeu de rôles axé sur le fonctionnement des institutions européennes et une visite du Parlement européen ; « *Justice en jeu* » se déroule à Arlon et Neufchâteau et permet aux élèves d'assister à un procès au tribunal correctionnel et de se glisser ensuite dans la peau du prévenu, de la victime, du procureur, du juge, de l'avocat...

Ces animations ont été exclusivement développées pour des groupes et sont entièrement gratuites.

### Informations et réservations :

(2 classes par école, ou 3 si au moins une classe de l'enseignement technique/professionnel)

eduBEL - Service éducatif BELvue

02 500 45 54 ou [info@belvue.be](mailto:info@belvue.be)

[www.belvue.be](http://www.belvue.be) > eduBEL > Animations

Recevoir

entrées libres

en version

électronique ?

[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be) >

inscription



## UNE 10<sup>E</sup> ÉDITION POUR LE CONCOURS « À FILMS OUVERTS »

Le racisme et les discriminations vous font bondir ? Exprimez-le et racontez-le dans un court-métrage, dans le cadre de l'édition 2015 du concours « À Films Ouverts » organisé par Média Animation.

Deux formats sont possibles : moins de six minutes ou moins d'une minute pour parler tolérance, vivre ensemble, dialogue interculturel, lutte contre les préjugés...

Les courts-métrages peuvent être réalisées à partir d'un tournage classique (caméra), mais aussi d'un GSM ou d'un appareil photo numérique. Les films seront largement diffusés au travers d'une dizaine de séances de « vote public » décentralisées en Wallonie et à Bruxelles, ainsi que sur des télévisions locales partenaires.

En 10 ans, ce concours aura rassemblé des centaines de réalisateurs en herbe ou confirmés, et aura suscité la réalisation de plus de 350 courts-métrages.

**Inscriptions : jusqu'au 16 janvier 2015**

**Dépôt des vidéos : jusqu'au 20 février 2015**

**Formulaire d'inscription à télécharger sur [www.afilmsouverts.be](http://www.afilmsouverts.be)**

**Contact et renseignements :**

**Média Animation, av. E. Mounier 100 à 1200 Bruxelles**

**Tél. 02 256 72 33 – fax 02 245 82 80**